

Paroi supérieure de la bouche, palais.

Réuni au plancher des fosses nasales, le palais, ou la *voûte palatine*, forme la limite entre ces cavités et la bouche. Il est en rapport de continuité avec les lèvres en avant, avec le voile du palais en arrière et avec les joues sur les côtés. Il représente une voûte parabolique, plus étendue dans le sens antéro-postérieur que dans le sens transversal.

La surface du palais est muqueuse; elle est marquée sur la ligne médiane par un raphé très apparent qui se termine en avant, derrière le bord alvéolaire, par un petit tubercule placé au-dessous de l'ouverture du conduit palatin antérieur. Sur les côtés, cette surface offre quelques lignes saillantes, transversales, et est continuée par le bord alvéolaire supérieur et par la gencive correspondante.

Structure. La voûte palatine a son squelette formé par la partie horizontale des os maxillaires supérieurs et palatins (1). Une membrane muqueuse remarquable par sa densité, du tissu cellulo-graisseux, des vaisseaux et des nerfs entrent, en outre, dans sa composition.

La membrane muqueuse du palais est revêtue d'un épais épiderme; elle est plus dense, plus épaisse et moins rouge que celle du reste de la bouche; c'est à elle qu'appartiennent les rugosités que j'ai précédemment indiquées. Sa face adhérente est liée aux os par des brides cellulo-fibreuses très fortes, entre lesquelles rampent les vaisseaux et les nerfs.

Les artères du palais viennent des maxillaires externe et interne. Ses veines ont une disposition et des origines analogues. Ses lymphatiques sont peu nombreux et peu connus. Ses nerfs émanent exclusivement de la cinquième paire.

Développement. La voûte palatine accomplit sa formation par quatre points en avant, et par deux seulement en arrière. Le développement déjà indiqué de son squelette, est l'image de celui de la région toute entière. Remarquons seulement, en outre, que la partie antérieure du palais se développe comme la lèvre supérieure qui lui fait suite, tandis que sa partie pos-

(1) Voyez tom. 1^{er}, page 150.

térieure se développe comme le voile du palais qui en procède de son côté.

Usages. Le palais sert de point d'appui à la langue, dans la déglutition, dans la prononciation et dans la mastication pour écraser certains aliments. Sa sensibilité gustative est absolument nulle.

Paroi inférieure de la bouche.

La paroi inférieure, ou le *plancher* de la bouche, est constituée presque en totalité par la langue (1); une très petite partie seulement de son étendue est indépendante de cet organe et est placée en avant, derrière l'arcade dentaire inférieure, se prolongeant un peu en arrière de chaque côté.

Cette partie antérieure du plancher de la bouche donne insertion au frein de la langue, sur la ligne médiane; tandis que sur les côtés, elle présente deux saillies obliques de dehors en dedans et d'arrière en avant; ces saillies viennent se rencontrer près du frein de la langue et sont remarquables, en ce point, par un petit tubercule percé d'un trou, duquel on voit continuellement s'écouler de la salive (2).

La paroi inférieure de la bouche est constituée dans le lieu que je décris, par la membrane muqueuse appuyée sur les conduits de Warthon, sur les glandes sous-linguales et sur les muscles génio-glosses, au milieu, et mylo-hyoïdiens sur les côtés. L'artère sub-linguale s'y distribue. Ses veines offrent une origine analogue. Ses lymphatiques se rendent dans les ganglions sous-maxillaires. Ses nerfs émanent du *dentaire inférieur* et du *lingual* de la cinquième paire.

SECTION DEUXIÈME.

Membrane muqueuse buccale.

La membrane muqueuse forme la partie interne de la bouche et en circonscrit immédiatement la cavité. Elle revêt successivement les diverses parois qui viennent d'être décrites, et se

(1) Voyez tom. 1, pag. 684.

(2) Ces saillies sont formées par le conduit de Warthon et par la glande sub-linguale. Le pertuis qu'elles présentent en dedans est la terminaison du canal de Warthon.

continue, en avant, avec la peau, sur le bord libre des lèvres, et, en arrière, avec la membrane interne du pharynx, sur le pourtour de l'isthme du gosier.

En haut, elle commence sur la lèvre supérieure dont elle revêt le bord libre et la face postérieure; elle se réfléchit vers la partie antérieure de l'arcade alvéolaire supérieure, en formant, sur la ligne médiane, le frein de la lèvre supérieure; elle entoure de toutes parts la base des dents, envoie un prolongement dans les alvéoles, comme on le verra plus loin, passe sur la voûte palatine et se continue sur la face antérieure du voile du palais.

En bas, elle commence sur la lèvre inférieure dont elle revêt le bord libre et la face postérieure; elle se réfléchit vers le bord alvéolaire inférieur, en formant le frein de la lèvre correspondante, et se comporte sur ce bord comme sur le supérieur. Au delà de ce point, elle tapisse la partie antérieure du plancher de la bouche, envoie des prolongemens dans les conduits des glandes sous-maxillaires et sub-linguales, et se réfléchit vers les bords et vers la face inférieure de la langue, en produisant le frein de cet organe sur la ligne médiane; elle tapisse ensuite la face inférieure, la pointe, les bords et la face supérieure de l'organe du goût, et se continue dans le pharynx en arrière.

Latéralement, partie de la commissure des lèvres, la membrane muqueuse buccale tapisse la face interne des joues, sans rien y offrir de particulier que le prolongement qu'elle envoie dans le canal parotidien, et le sinus qu'elle forme en passant des joues vers la partie latérale des arcades alvéolaires; elle se réfléchit, en arrière, sur le bord antérieur de la branche de la mâchoire, et va se continuer avec le côté de l'isthme *bucco-pharyngien*.

La membrane muqueuse de la bouche est soulevée, dans une foule de points, par les granulations glandulaires qui ont été déjà indiquées, et présente les diverses variétés locales de structure qui ont été décrites à l'occasion de la langue et des parois buccales. Elle est continuellement humectée par la *salive*, et donne naissance à de petits organes qui constituent les *dents*.

CHAPITRE PREMIER.

Organes formateurs de la salive.

La salive, ou le *fluide buccal*, est plus composée qu'il semble au premier abord; elle est formée par le mélange de plusieurs fluides secondaires produits, par la muqueuse elle-même, par les follicules de cette membrane, par les glandes buccales, par les glandes linguales et par les glandes salivaires proprement dites.

Les follicules muqueux de la bouche n'ont rien de particulier dans leur disposition. Les glandes *linguales*, *labiales*, *molaïres*, ont été décrites précédemment. Les seules glandes dites salivaires doivent maintenant appeler toute notre attention; aussi bien, comme leur nom l'indique suffisamment, sont-elles les principaux organes producteurs du fluide buccal.

Glandes salivaires.

Les glandes salivaires sont placées le long des bords inférieur et postérieur de la mâchoire inférieure; de sorte que, continuellement excitées pendant les mouvements de la mastication, elles puissent sécréter alors un fluide plus abondant. Elles forment une sorte de chaîne autour de la mâchoire inférieure, sans cependant se continuer réellement ensemble, comme on l'a dit. Leur disposition est exactement symétrique. Leur couleur est rosée ou blanchâtre. Leur forme n'offre rien de général.

Les glandes salivaires constituent des appareils de sécrétion incomplets, dans lesquels on ne trouve que l'organe sécréteur, et le canal par lequel le fluide formé est versé sur la surface buccale. Jamais on n'y rencontre ce réservoir placé sur le trajet du canal excréteur, qui caractérise d'autres appareils de sécrétion, et que j'ai signalé, en particulier, à l'occasion de celui des larmes (1).

Les glandes salivaires sont formées d'un certain nombre de lobes, subdivisés eux-mêmes en lobules, et ceux-ci en granula-

(1) Voyez tom. 1, page 742.